

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 1874.

## NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapport fait, au nom de la commission, par M. WOUTERS.

*Demande du sieur Jean-Baptiste BERNARD.*

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Kayl, grand-duché de Luxembourg, le 18 août 1825. Après avoir exercé les fonctions d'instituteur dans son pays, il est venu en Belgique, en 1860, aux fins d'améliorer sa position. Depuis cette époque, il réside à Arlon, où il est commis de 2<sup>e</sup> classe au chemin de fer de l'État.

Il est marié en secondes noces, et père de sept enfants, qu'il cherche à élever honorablement.

Sa bonne conduite et sa solvabilité sont attestées par toutes les autorités consultées, qui estiment qu'il y a lieu d'accorder au sieur Bernard la faveur qu'il sollicite.

Il aurait droit, le cas échéant, au bénéfice de la loi du 30 décembre 1853.

La commission des naturalisations a l'honneur de vous proposer de prendre sa demande en considération.

*Le Rapporteur,*  
Ed. WOUTERS.

*Le Président,*  
PETY DE THOZÉE.